

BIODIVERSITÉ ET BÂTIMENT DURABLE : VERS UNE MEILLEURE PRISE DE CONSCIENCE DE LA FILIÈRE

Les réflexions portées par le groupe de travail RBR 2020-2050 affirment l'importance de dépasser le paramètre énergétique et d'ouvrir le bâtiment à une dimension environnementale, intégrée dans l'espace urbain. C'est dans ce contexte que la relation entre bâtiment et biodiversité était régulièrement posée à l'équipe permanente du Plan Bâtiment Durable.

En effet, depuis quelques années, les démarches qui s'intéressent aux liens entre biodiversité et bâtiment se multiplient. Ces différentes initiatives mettent en lumière des enjeux à un niveau jamais atteint jusqu'alors. Toutefois, très souvent, elles ne s'intéressent qu'à certaines thématiques de la biodiversité ou ne concernent qu'une partie du parc des bâtiments. Or, la biodiversité tend à devenir un sujet à part entière du bâtiment responsable et il apparaissait important de s'interroger sur les enjeux relatifs à la biodiversité dans le bâtiment, d'une manière complète et globale, et de porter à la connaissance de la filière ce sujet encore trop peu connu.

C'est pourquoi, fin 2014, le Plan Bâtiment Durable a décidé de lancer un groupe de travail sur cette question. Philippe Pelletier a donc confié à Yves Dieulesaint (Gecina), Thibaud Gagneux (Poste Immo) et Ingrid Nappi-Choulet (ESSEC Business School), le copilotage de [ce groupe de travail](#) chargé de promouvoir ce thème auprès de l'ensemble des acteurs des filières du bâtiment, de l'immobilier et de

l'énergie et d'élaborer une cartographie des démarches qui relient bâtiment et biodiversité.

Après un large appel à contributions écrites, le groupe de travail a segmenté sa réflexion en trois sous-groupes :

- la biodiversité ex situ ;
- la biodiversité in situ, à l'échelle du bâtiment ;
- la biodiversité in situ, à l'échelle de la ville.

Au terme d'une année de travail, [le rapport a fait l'objet d'une présentation publique](#), à l'occasion d'un point presse, par les rapporteurs et l'équipe permanente du Plan Bâtiment Durable.

Le rapport s'attache d'abord à rappeler, dans un nécessaire travail de pédagogie et de synthèse, les grands enjeux de la biodiversité, tant au plan général qu'au plan spécifique du secteur du bâtiment et de la ville. Il présente ensuite 20 propositions, chacune illustrée par des travaux déjà menés ou des références, de manière à organiser ainsi une première cartographie des acteurs et des initiatives.

La biodiversité, porteuse d'enjeux planétaires majeurs mais en très grand danger



Le groupe de travail rappelle que la notion de biodiversité, définie comme « la totalité des êtres vivants en interactions, y compris les micro-organismes et les services rendus par les écosystèmes », constitue le fondement de la vie et est porteuse d'enjeux planétaires majeurs.

C'est pourquoi la vision de la biodiversité doit évoluer ; l'homme est un être vivant composant (ou élément) de cette biodiversité, qui est au cœur de nombreux enjeux et ne doit plus être vue sous le seul prisme de la conservation : la biodiversité et les écosystèmes au sein desquels elle s'exprime fournissent un grand nombre des biens et services qui soutiennent la vie humaine.

La France possède une biodiversité exceptionnelle et est l'un des pays de l'Union Européenne présentant les écosystèmes les plus variés. Mais ce patrimoine, et plus largement, la biodiversité, sont menacés du fait de la disparition ou de la fragmentation des habitats, des pollutions diverses, du changement climatique, de l'introduction des espèces invasives ou de la surexploitation des ressources. Pourtant la prise de conscience de cette érosion de la biodiversité est très faible ; pour les villes, les impacts économiques sont significatifs mais encore insuffisamment étudiés.

Biodiversité, ville et bâtiments : quelles interactions ?

En 2050, on estime à 75 % la part de la population qui vivra dans les villes pour une empreinte écologique de nos modes de vie de plus en plus grande. Depuis longtemps déjà, un rapport est établi entre ville et biodiversité. La nature en ville est source de bien-être, de lien social, et de bénéfices pour ses habitants.

Les activités de l'immobilier et de la construction dépendent de la biodiversité et sont également responsables de sa dégradation à travers de multiples impacts directs, comme indirects. L'extraction et la fabrication des matériaux engagent, par exemple, une responsabilité élargie de la filière et ont favorisé le développement du

concept de « biodiversité grise » par analogie avec le concept d'« énergie grise ». Ainsi, « la biodiversité grise », « l'empreinte biodiversité », se comprend comme le cumul des impacts (positifs comme négatifs) sur les écosystèmes et la biodiversité, de l'ensemble du cycle de vie d'un matériau ou d'un produit.

La biodiversité, un sujet complexe et encore trop peu appréhendé par la filière

Si la biodiversité constitue le capital planétaire le plus précieux, on peut alors légitimement s'inquiéter de la faiblesse des actions individuelles et collectives face à ces enjeux.

Le groupe de travail a rappelé que ce sujet est encore insuffisamment porté et entendu politiquement sur le plan international et national. De même, les parties prenantes de la filière bâtiment et immobilier font encore preuve d'une grande méconnaissance de ce sujet, notamment du fait de freins culturels et idéologiques. Dès lors, la biodiversité n'est pas prise en compte dans les services économiques, les apports des services écosystémiques ne sont pas valorisés et le secteur d'activité peu considéré et soutenu. Du point de vue de la réglementation, la biodiversité n'est pas un sujet nouveau mais, encore trop souvent traitée dans un esprit de préservation, elle est plutôt ressentie comme une contrainte par les acteurs qui conçoivent et fabriquent la ville.

20 propositions pour reconnaître et se réappropriier la biodiversité au service du bâtiment durable

Fort de ces différents constats, le groupe de travail a alors dégagé l'enjeu majeur de la concertation : « la contribution de la ville durable et des bâtiments dans la reconstitution du lien Homme-Nature, la reconquête de la biodiversité et l'atténuation de son érosion. »

Les propositions du groupe sont formulées autour de deux leviers d'actions :

- la (re)connaissance et valorisation économique des fonctions, dépendances et bénéfices de la biodiversité ;
- la (ré)appropriation de la biodiversité urbaine comme élément clef des processus de décisions et d'actions des acteurs de la ville.

Le premier levier pose les bases d'un changement de paradigme nécessaire pour mieux appréhender le sujet de la biodiversité urbaine :

- si la biodiversité est aujourd'hui encore trop peu prise en compte dans le secteur du bâtiment, c'est en grande partie parce que son rôle, ses fonctions et ses bénéfices sont peu connus du grand public et des professionnels du secteur et que trop d'idées reçues persistent et nuisent à son intégration ;
- si la demande de nature en ville est aujourd'hui avérée, la notion de biodiversité urbaine demeure mal connue. Afin d'améliorer les connaissances des habitants et des professionnels du bâtiment et de l'immobilier sur le traitement de la biodiversité, un important travail de reconnaissance et de valorisation de la biodiversité liée au bâti doit ainsi être engagé afin que celle-ci soit reconnue et intégrée dans le secteur au même titre que les enjeux énergétiques : cela passera en grande partie par l'écoute et la sensibilisation du grand public et par une formation de tous les acteurs et parties prenantes (maîtrise d'ouvrage, constructeurs, architectes, paysagistes, gestionnaires, usagers,...) pour changer leur regard sur la biodiversité et leur fournir des arguments chiffrés et concrets.



Le second levier donne des clés de lecture pour comprendre comment la prise en compte de la biodiversité peut devenir une opportunité pour aller vers des villes durables et résilientes : repenser la manière de concevoir, de construire, de vivre et de rénover nos bâtiments implique de dépasser certaines idées reçues, certains modes de pensée, certaines habitudes de faire. La réalisation de ces changements passe par une évolution culturelle, préalable indispensable à la formation des professionnels, à la création et au développement de nouvelles compétences et de nouveaux emplois.

Des réglementations, méconnues, existent et posent la question de la prise en compte de la biodiversité par et pour les acteurs de l'immobilier. Les démarches volontaires de certifications et de labellisations doivent donc être soutenues pour que les acteurs de la filière progressent. En s'inspirant des bonnes pratiques, chaque échelle d'un territoire, d'une ville, d'une parcelle ou d'un bâtiment peut et doit contribuer à favoriser la biodiversité et faire l'objet d'une réflexion de la part des acteurs le plus en amont possible.

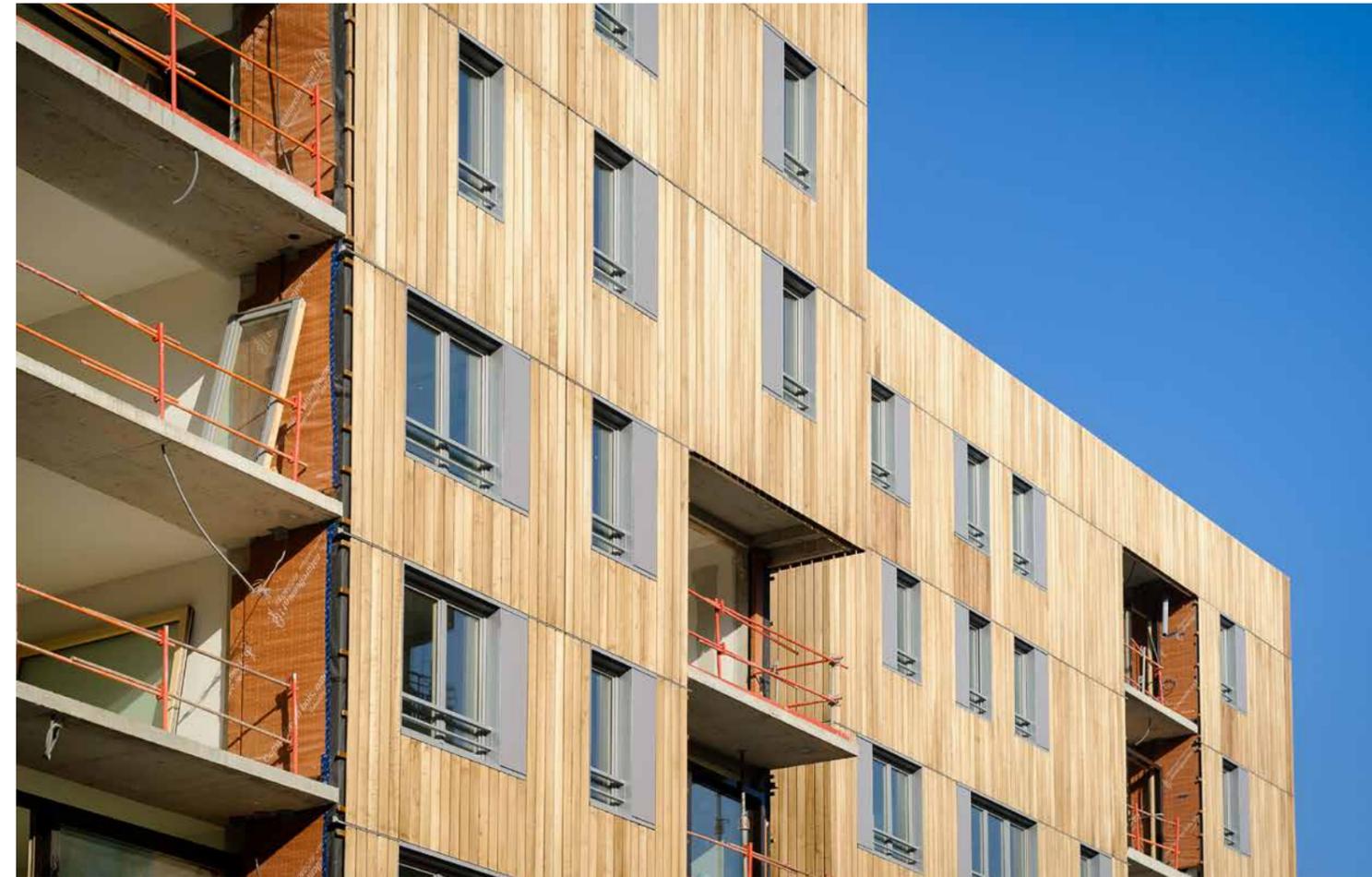
Ce rapport a suscité de nombreux commentaires positifs de la part des membres du groupe de travail : ceci témoigne d'une forte attente des acteurs pour un tel document synthétisant les enjeux et illustrant, chaque fois que possible, la diversité et la richesse des initiatives déjà entreprises.



PERSPECTIVES 2016

Les rapporteurs du groupe vont s'attacher à faire connaître les propositions du rapport, notamment dans le cadre des travaux du groupe RBR 2020-2050 ; ils seront attentifs au projet de loi pour la reconquête de la biodiversité et aux travaux de préfiguration de la future agence nationale : ces premières recommandations constituent déjà une contribution utile à ces travaux d'avenir.

LE BÂTIMENT DURABLE ENTRE DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE



Ces dernières années, les innovations techniques et technologiques ont porté la transformation du bâtiment vers des ouvrages plus sobres en énergie, plus responsables. Désormais, c'est la dimension numérique qui porte en germe l'autre grande mutation du secteur du bâtiment.

L'entrée du numérique dans le bâtiment n'est pas nouvelle : depuis une vingtaine d'années déjà, la notion de maquette numérique a été conceptualisée et s'est progressivement développée. Ces dernières années, sans doute en raison de l'appropriation générale du numérique par la

société et d'une évolution rapide des technologies, les perspectives ouvertes par le numérique dans le bâtiment sont spectaculaires. Le numérique constitue à la fois un support de communication entre les acteurs, mais aussi un enjeu de meilleure maîtrise patrimoniale, architecturale et technique du bâtiment.

Aujourd'hui, les transitions numérique et énergétique ne peuvent être dissociées et l'année 2015 marque un tournant plus opérationnel vers cette métamorphose digitale que le Plan Bâtiment Durable appelait de ses vœux.